

Présentation des états financiers d'Envol 91 au 31 août 2019 lors de l'AGA du 7 mai 2020

Mathieu Jubinville, trésorier

Nous avons examiné le rapport de la firme BDO Canada reçu le 22 janvier 2020.

L'auditeur indépendant affirme avoir effectué l'audit des états financiers de la Radio communautaire du Manitoba Inc., qui comprennent entre autres le bilan au 31 août 2019 et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets pour l'exercice terminé à cette date.

L'auditeur a émis entre autres l'opinion suivante : « À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Radio communautaire du Manitoba Inc. au 31 août 2019, ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada. » **(BDO, dernier paragr. de la p. 2 du rapport)**

Bilan (p. 3 du rapport)

Les actifs de la Radio communautaire étaient de 263 706 \$ au 31 août 2019, ce qui représente une diminution de 93 371 \$ par rapport à l'année précédente. Cette différence s'explique en partie par la différence d'Encaisse. La diminution s'explique par le fait qu'au 31 août 2019, nous n'avons pas autant de subventions reportées qu'en 2018. Au 31 août 2018, nous avons beaucoup de subventions qui ont reportées et ces subventions résidaient dans l'encaisse. C'est pourquoi, l'encaisse au 31 août 2018, s'élevait à 89 147 \$)

État des résultats (p. 5 du rapport)

Revenus

Les revenus de la radio étaient de 343 916 \$ à la fin de l'année financière, ce qui représente une augmentation de 91 910 \$ ou environ 36 % par rapport à l'année précédente. Ces augmentations viennent de subventions et d'annonces publicitaires.

Dépenses

Les dépenses totalisaient 333 333 \$ au 31 août 2019 et l'on constate ainsi une augmentation de 63,007 \$ ou 23 % par rapport aux dépenses de l'année précédente. Ces augmentations sont vues majoritairement en réparations, maintien, et achat d'équipement, ainsi qu'en salaires et bénéfices.

Surplus

Nous constatons un surplus financier de l'ordre de 10 583 \$ au 31 août 2019 alors que l'année précédente, le déficit était de 18 320 \$.

Annonces publicitaires (p. 11)

Au cours de l'année 2018-2019, la Radio communautaire s'est engagée à des contrats d'échange (publicité ou annonces pour des produits ou services de même valeur) avec d'autres organismes. Le montant brut relié à ces contrats se chiffrait à 12 550 \$ pour l'exercice terminé le 31 août 2019, un total qui est moins que le montant de 14 870 \$ de l'année précédente. Ces échanges ont un effet net nul et ne sont donc pas reflétés dans les états financiers.

Conclusion

Bref, l'année financière 2018-2019 était la deuxième année consécutive où la situation financière s'est améliorée. Depuis 2015, Envol fait face à des difficultés au niveau des revenus publicitaires, mais souhaite remonter en force avec une nouvelle embauche en coordination de vente.

Puisque l'AGA est plusieurs mois après la fin de l'année fiscale, je devrais mentionner qu'Envol prévoit en ce moment un déficit dans cette année 2019-2020 dû à des augmentations de dépenses, mais j'ai confiance que la direction dirigera l'équipe vers la stabilité fiscale après les changements des dernières années. Je tiens à féliciter le personnel de la Radio Communautaire du Manitoba pour leur dévouement envers Envol, et envers la longévité de l'organisme.

Il est aussi à noter qu'Action médias ne sera plus présenté séparément dans les états financiers.

Je serais content de répondre aux questions qui touche l'année financière 2018-2019, mais je redirigerai certaines questions vers Yaya, si je ne connais pas l'entièreté du contexte à discuter.